

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois EDITO



Le 22 avril puis le 6 mai prochain nous sommes conviés à élire le prochain Président de la République. C'est un moment important pour l'expression de la démocratie, c'est aussi un moment important pour l'avenir de celles et ceux qui ont souffert des choix politiques de SARKOZY et qui sont en attente d'une société qui fasse moins de place aux riches.

Le bilan du Président de la République sortant est catastrophique. Le candidat du « travailler plus pour gagner plus » est devenu le Président du chômage de masse, Le candidat du pouvoir d'achat de 2007 s'est transformé en président des riches et nous savons tous ce qu'il est advenu de notre pouvoir d'achat. L'industrie et l'emploi industriel ont été massacrés par le tout financier. Le service public est en pleine déconstruction, à coup de non remplacement des départs à la retraite, de blocage des salaires, le Président ultralibéral aura mis à mal le service public à la Française, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé, du logement, des transports ... La protection sociale a été malmenée au nom d'un intérêt général qui cache mal les véritables enjeux pour la finance et le patronat et les mesures d'exonérations de cotisations décidées par Sarkozy ont continuées de creuser le déficit des caisses de retraite et de sécurité sociale.

Mais pas question d'égrener l'intégralité du bilan catastrophique de Sarkozy, d'abord parce que je ne dispose pas d'assez de place et ensuite parce qu'il faut passer à autre chose.

La campagne qui se déroule est la plupart du temps aussi médiocre que le bilan du Président sortant. La très grande majorité des candidats s'écharpent sur des sujets d'inactualité, voire même en créant l'actualité, comme ce fut le cas pour le faux problème de la viande halal !

Pendant ce temps là on évite les sujets qui préoccupent vraiment les électeurs, tels que l'emploi, les salaires, les pensions... Avec un taux de chômage de presque 10 % et 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en France, la plus grande insécurité **c'est l'insécurité sociale !**

Le 31 janvier 2012, par la voix de son Secrétaire général, Bernard THIBault, la Cgt s'est exprimée contre le bilan de Sarkozy et a appelé les candidats de gauche à entendre les aspirations de celles et ceux qui ont besoin de plus de justice sociale.

Bien sur il y a eu quelques "pisse froid" de journalistes, voire de dirigeants syndicaux pour dénoncer ce qu'ils qualifient de rupture avec l'indépendance de la Cgt envers les partis politiques.

Mais l'indépendance ne peut pas être synonyme de neutralité ! Pour la Cgt, il est de la responsabilité du syndicat de s'exprimer sur l'effet des choix politiques sur les salariés.

Le premier tour des élections présidentielles est certainement le plus important, notamment par le choix très large qu'il permet et surtout pour ce qu'il impulse en termes de choix politiques pour le futur Président de la République.

Alors de grâce, ne nous enfermons pas dans le jeu des politiciens qui passent plus de temps à critiquer les propositions de leurs adversaires qu'à présenter leur programme !

La seule consigne de vote que je m'autoriserai, au nom du mandat que vous m'avez confié c'est : pas d'abstention et pas de vote de sanction mais **un vote de construction qui soit conforme à nos attentes et nos aspirations pour une vie meilleure, dans toutes les étapes de la vie.**

Très fraternellement

Jean-Louis MOREL
Secrétaire Général

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.cgt70.fr

Imprimé sur du papier recyclé

BULLETIN D'INFORMATION HAUT-
SAONNOIS
N° ISSN 0338-8034
CPPAP N°0615 S 06535
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jean-Louis MOREL
Imprimé par nos soins : CGT

Retraite : La reconquête!

Nous en avons pris l'engagement : L'adoption fin 2010 de la loi réformant les retraites ne mettrait pas fin à notre combat. Ainsi débutait l'allocution de Bernard THIBAUT devant 6 000 participants réunis à l'occasion du grand meeting national de la Cgt sur les retraites le 31 janvier 2012

Avec cette initiative, la CGT entendait bien remettre à l'ordre du jour un dossier sensible pour les salariés et les retraités de notre pays, mais également dans toute l'Europe.

La réforme de 2010 n'a rien réglé, au contraire et la dégradation de la situation s'accélère pour les retraités actuels et futurs.

Un sondage effectué en ce début d'année montre d'ailleurs que l'inquiétude grandit dans la population sur la question des retraites :

« *Seulement 19% des Français sont confiants quand ils pensent à la retraite contre 25% en 2011 et 26% en 2008* ».

La CGT ne veut pas en rester là. Elle a décidé d'engager une nouvelle bataille pour reconquérir l'ouverture des droits à la retraite à 60 ans, de bons niveaux de pension et pour obtenir la reconnaissance de la pénibilité.

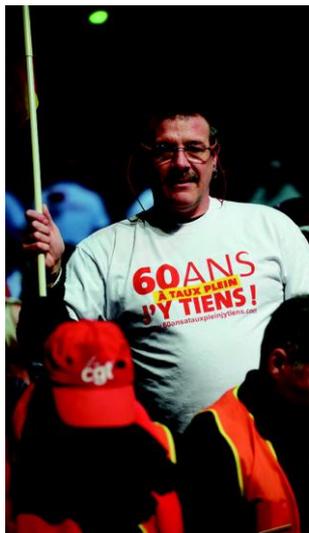
C'était d'ailleurs les thèmes principaux du meeting qui ont pu être développés par les différents intervenants, et devant l'ensemble des candidats de gauche, ou leurs représentants, à l'élection présidentielle.

Les responsables des partis de gauche et ceux des groupes parlementaires de gauche étaient également présents. Ils ont pu entendre la détermination non seulement des intervenants, mais de l'ensemble des participants, à engager cette nouvelle campagne offensive de la CGT.

On le sait d'expérience, en période de campagne électorale, à plus forte raison pour les élections Présidentielles, tout est fait pour étouffer les questions les plus importantes pour notre pays : l'emploi, la politique industrielle, les droits des travailleurs, les salaires, les services publics, la protection sociale dont la retraite.

Les médias s'en donnent à cœur-joie pour reprendre en boucle la dernière petite phrase assassine de tel ou tel candidat. En revanche, ils relèguent au second plan, voire ils ignorent complètement ce qui a à voir avec les vraies préoccupations du monde du travail, de toute la société.

Ainsi, le meeting du 31 janvier a-t-il fait l'objet d'une quasi-censure, ne donnant lieu qu'à quelques secondes d'antenne lors des journaux télévisés du soir. Comble de l'ironie, certains, du côté des radios ou de la presse écrite, sont allés jusqu'à donner la parole à des responsables d'autres organisations syndicales plutôt qu'à la CGT elle-même, pour commenter ce meeting.



Intervention de Bernard Thibault – au Meeting du 31 janvier- « Extraits »

Quand on fait le choix de bouleverser les règles sur un aspect aussi essentiel du contrat social comme les droits à la retraite et qu'on le fait dans de telles conditions, il ne faut pas être surpris des conséquences qui en résultent sur la popularité de l'exécutif. » « Nous le disons en toute amitié aux partis de gauche, à leurs élus, à leurs candidats, entendez cette aspiration à rétablir la justice sociale. Ecoutez la rancœur de ceux qui produisent les richesses de ce pays et qui ont été brocardés, et parfois humiliés ces dernières années. Ayez de la force de caractère et de l'ambition pour que les choses changent réellement dans les entreprises.

Quand on parle de retraite, on doit parler aussi d'emploi, de conditions de travail et du travail lui-même, de salaires ; on doit parler de la répartition de la richesse créée, de la place faite aux travailleurs dans une société. Quand on parle retraite, on parle de solidarité entre les générations et de l'avenir de notre jeunesse. Quand on parle de retraite, on parle d'un choix de société.

Toutes les réformes que nous avons eu à combattre ont cherché à accréditer l'idée que les retraites, donc les retraités, étaient d'abord un fardeau pour la société dont il fallait réduire le coût.

La retraite, c'est une nouvelle phase de la vie où de nouveaux projets peuvent se construire. La place des retraités est d'un apport considérable pour la société, et ce dans de multiples domaines. Dans le monde associatif, culturel et sportif, dans la vie politique, dans l'activité syndicale et dans bien d'autres domaines leurs contributions sont importantes. C'est cette réalité que veulent ignorer tous ceux qui n'envisagent la retraite que comme un coût, tout comme le travail d'ailleurs. Il n'y a aucune raison de considérer que toute augmentation de la durée de la vie doit entraîner mécaniquement une augmentation de la durée d'activité.

Le véritable cancer ce ne sont pas les bénéficiaires d'allocations sociales, ce ne sont pas les retraités trop nombreux, c'est le chômage et la précarité des emplois au nom du profit. Le véritable fléau, c'est de ne faire travailler que ceux qui ont entre 30 et 50 ans en exigeant d'eux toujours plus de productivité, toujours plus de flexibilité.

Les exigences de rentabilité qui pèsent sur le travail conduisent à une dégradation des conditions de travail. C'est le travail lui-même qui est aujourd'hui malade. Pour l'embauche avant 30 ans : ce n'est pas l'heure ! Pour l'embauche après 50 ans : ce n'est plus l'heure.

Chers camarades, il va falloir qu'on leur remette les pendules à l'heure ! »

Il y a le défi de l'égalité. Nous y sommes tous particulièrement sensibles. A travail équivalent, deux salariés doivent avoir la même retraite, qu'ils soient du public ou du privé, qu'ils soient femme ou homme, qu'ils aient accompli leur carrière dans un grand groupe ou dans une PME.

Contrairement à ce qui est martelé, même avec des modes de calcul différents, l'écart des retraites entre salariés du public et salariés du privé, à structure de qualification égale, est aujourd'hui minime, qu'on le mesure dans l'absolu ou au travers du taux de remplacement du salaire par la retraite.

Contrairement à ce que l'on veut leur faire croire, les salariés ne sont pas condamnés à subir les effets des décisions prises sans eux, voire contre eux. Organisés et unis, ils peuvent avoir prise sur les événements. A cet égard, nous ne sous-estimons pas les changements susceptibles d'intervenir à l'occasion des échéances politiques. La longue expérience de la CGT nous enseigne aussi qu'en toutes circonstances, l'activité et l'action syndicale sont indispensables pour la défense des intérêts des salariés d'aujourd'hui et pour ceux de demain. Cette intervention appelle partout un renforcement des forces syndiquées à la CGT, une présence plus large dans les entreprises, dans les localités.

Conseil de la CPAM

13 mars 2012

Déclaration de la CGT

Nous sommes face à ce qui est dit « une démarche qualité » et qui n'a pour objectif que l'intensification de l'activité et non sa qualité. Cette démarche est en difficulté depuis longtemps (combien de fois a-t-on parlé de la plateforme téléphonique ...) et des indicateurs plus ou moins sérieux (à l'exemple de ceux qu'il faut désactiver parce qu'ils témoignent de l'efficacité d'outils pas en place comme les 5 clics) ne masquent plus la réalité d'un système à bout de souffle même si beaucoup de salariés de l'Assurance maladie ont été essouffés avant lui.

Sur le fond : la maîtrise dite « médicalisée » des dépenses de santé va, elle aussi, arriver au bout de sa logique. L'ONDAM a été ramené de 2,8 % à 2,5 % d'augmentation par la loi de finance rectificative qui a été votée par l'actuelle majorité, fait unique dans l'histoire, avant même le début de l'année. Or chacun sait que l'allongement de l'espérance de vie induit une augmentation des dépenses de santé d'au moins 3 % chaque année. La loi ne sera donc pas appliquée mais ceux qui l'ont votée le savaient avant. Propagande oblige. L'honnêteté et le sérieux du parlement ne sont pas à l'ordre du jour de notre conseil.

L'assurance maladie est en déficit ? La réduction des dépenses est très difficile, voire impossible ? Toute personne censée s'intéresserait aux recettes. Et justement, de ce côté, il y a de la marge : selon la Cour des comptes (voir sur internet ccomptes.fr), il y a, en ce moment, chaque année près de 70 Milliards d'€ d'exonérations de cotisations des entreprises, bagatelle, environ deux à trois fois le déficit social du pays, tous régimes et toutes branches confondus. Sans parler de la fraude dont un quotidien « de référence » nationale écrivait, le 9 mars 2012, que celle des assurés représentait, en 2010, 1,6 % du total détecté.

Moyennant quoi on continue ce qui est pratiqué depuis des années avec le brillant résultat qu'on connaît.

Dans un département de faible densité de population et au système de santé réduit comme la Haute-Saône, on veut la même limite, ou presque, aux frais de transport que dans les zones urbaines du Doubs. Pas de spécialistes à Vesoul ? Payer votre voyage à Besançon pour vous faire soigner. Pas de kiné accessible en transports communs parce qu'il n'y a pas de transport en commun qui dessert votre village ? Payez le taxi chaque semaine jusqu'à Belfort ... Rien que sur ce point, notre département contribue beaucoup à la réduction des dépenses de santé : la renonciation aux soins faute de moyens est très importante dans une Haute-Saône où la population est, en moyenne, parmi les plus pauvres de France.

Et « la politique du médicament », comme disent « les experts » ! 70 % puis 65 %, puis une partie à 35 % (les moins efficaces ?), puis une autre partie à 15 % (les moins moins efficaces ?) ... la listes des diminutions de remboursement et des médicaments moins ou plus du tout remboursés est longue comme un jour sans pain. Et en France, en 2012, des gens, y compris des salariés, savent combien est long un jour sans pain.

Alors le Spasfon ? Ça ne sert à rien, juste à empêcher les douleurs intestinales. Allez travailler avec des douleurs intestinales ... Les gouttes pour le nez qui coule comme cela se produit souvent en hiver ? 1,95 €, c'est, parait-il, du confort. Le nez qui coule sur la chaîne ou sur le bureau ... ça doit être bon pour la productivité.

Et si vous n'avez pas les moyens de payer les médicaments dit « de confort » ou dont « des experts » ont dit qu'ils ne servaient à rien, si votre mal empire et/ou si votre patron vous stresse parce que, à juste titre, il remarque que vous êtes moins productif que d'habitude, votre médecin va consentir à vous mettre en arrêt de travail.

Bien sûr, le coût est lourd, in fine, dans les comptes sociaux, de cette politique qui pèse uniquement sur les plus faibles, sur les malades, sur les personnes âgées, sur les plus démunis dans la population.

Alors, c'est de la faute à Pierre, Paul, Jacques ou aux prescripteurs ... Ou aux milliers d'intérimaires de notre secteur qui auraient le mauvais goût de tomber malade quand ils sont au chômage.

Heureusement, il reste des entrepreneurs qui ne font ni politique ni discours à la CPAM. Qui sont assureurs en santé. Pas solidaires, eux, ils font ce métier pour l'argent, pour en gagner. En système capitaliste, c'est normal, et donc, eux, ils cherchent réellement les causes des arrêts de travail pour les limiter réellement et pour rembourser le moins d'indemnités journalières possibles. Voici ce qu'écrit la SOFCAP, société d'assurances santé des collectivités (octobre 2011 ; étude sur les absences au travail pour raison de santé 2008-2010) :

« Le vieillissement de la population employée (la moyenne d'âge était de 44,7 ans fin 2009 dans la fonction publique territoriale) conjugué à la pénibilité des métiers territoriaux et au recul programmé de l'âge de la retraite à taux plein placent les politiques de gestion des ressources humaines parmi les enjeux majeurs des collectivités. »

Certes, cette étude ne porte que sur un secteur du salariat. Mais, outre les qualités des auteurs évoquées plus haut, existe-t-il une entreprise qui ne soit pas confrontée à un problème de pyramide des âges ? Existe-t-il une entreprise qui ne soit pas confrontée à l'allongement de la vie au travail et au vieillissement de ses salariés ? Quant à la pénibilité, les participants à la dernière réunion de la Commission Paritaire Locale Médecins ont reçu un rappel de l'état de notre tissu industriel qui contribue à la croissance des maladies professionnelles au rythme calamiteux que l'on connaît. Sans oublier, mais la direction de la caisse nous le remet régulièrement en mémoire, le taux des troubles anxio-dépressifs. C'est quand même le gouvernement en place en ce mois de mars 2012 qui a obligé toutes les entreprises à engager des plans de lutte contre les « risques psycho-sociaux ». Quel aveu de recul social, de recul de civilisation !

Tant que l'on ne pourra pas faire prendre en compte ces enjeux dans les entreprises et que l'on se contentera de stigmatiser les malades et même les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, le Contrat Pluriannuel de Gestion ne pourra que se dégrader.





URGENCE ! OBLIGATIONS COMPTABLES POUR TOUS LES SYNDICATS

La loi du 20 août 2008 impose aux syndicats de tenir une comptabilité en respectant un plan comptable fixé par l'arrêté du 31 décembre 2009. A partir de l'exercice 2012 (donc début 2013), tous les syndicats devront se préparer à assurer la publicité de leurs comptes annuels.

L'UD mettra tout en œuvre pour vous accompagner au mieux dans cette démarche.

Si politiquement ces nouvelles obligations convergent avec les démarches de rigueur de gestion des ressources du syndicat et de transparence de leur usage vis-à-vis des syndiqués, pour un très grand nombre de trésoriers de syndicats elles apparaissent aussi comme une contrainte administrative difficile à remplir.

Pour cette raison, la confédération est en train de développer un logiciel de comptabilité simplifié, adapté à la tenue des comptes de la très grande majorité des syndicats. Ce logiciel sera mis gratuitement à la disposition du trésorier de tout syndicat.

Ce logiciel est conçu pour être utilisé sans besoin de connaissances comptables. Il permettra :

- la publication automatique des comptes annuels sous une forme respectant les normes de l'arrêté de décembre 2009 ainsi que l'anonymat absolu des syndiqués ;
- la publication de documents récapitulatifs en vue de l'approbation des comptes et de l'adoption des budgets par l'instance de direction du syndicat, le congrès ou l'assemblée générale des syndiqués ;
- la visualisation d'un livre des recettes-dépenses pour chaque exercice annuel.

Cet outil comptable est destiné aux syndicats qui:

- ont moins de 230.000 € de recettes de cotisations nettes (déduction faite des versements à COGETISE) ;
- n'emploient pas de salariés ;
- ne récupèrent pas de TVA ;
- ne possèdent pas de biens immobiliers (donnant lieu à amortissement) ni de placements financiers à capital variable (pouvant donner lieu à des provisions pour risques) ;
- ne détiennent pas de parts dans une entreprise ou une autre entité économique ;
- ne perçoivent pas de subventions ou de donations les engageant à réaliser une activité spécifiée (la perception de subventions au titre du fonctionnement général de l'organisation n'est pas exclue) ;
- ne sont pas engagés par leurs statuts à des dépenses de solidarité vis-à-vis de leurs adhérents (comme une caisse de grève).

Dès lors qu'un syndicat répond à ces critères, ce qui est le cas de l'immense majorité, il pourra utiliser cet outil de comptabilité simplifiée en ligne, que ses recettes nettes de cotisations soient inférieures ou non au seuil de 2.000 € (à condition qu'elles restent inférieures à 230.000 €).

Accord national interprofessionnel

Le MEDEF veut sacrifier les salaires et les salariés

Le MEDEF fait de nouvelles propositions dans les discussions actuelles avec les organisations syndicales salariés. Si le terme d'accord compétitivité-emploi avancé par SARKOZY a changé pour devenir accord de sauvegarde de l'activité et de l'emploi, rien n'est modifié sur le fond ! le MEDEF n'a pas renoncé à imposer un champ d'application large allant au-delà des entreprises en difficulté, il tente de franchir une étape de plus dans la destruction du droit social français !

Le MEDEF réaffirme que les seuls moyens de faire face aux difficultés sont : diminuer le « coût » du travail, flexibiliser le droit du travail, libéraliser le licenciement, limiter le pouvoir des juges, et entend ainsi abolir un certain nombre de garanties pour les salariés. Le tout au nom de l'emploi !

C'est un nouveau chantage à l'emploi qui fait peser la responsabilité des reculs sociaux sur les salariés et leurs représentants.

Un accord d'entreprise s'imposerait au contrat de travail du salarié sur les sujets fondamentaux comme la rémunération. Le MEDEF invente:

✓ la « suspension » du contrat de travail et un nouveau licenciement qui offre la possibilité de faire tomber en désuétude le licenciement économique. Concrètement cela signifie plus de souplesse pour l'employeur et moins de garanties pour le salarié. Disparus la priorité de réembauche, le droit au contrat de sécurisation professionnelle ou au plan de sauvegarde l'emploi. La rupture conventionnelle avait déjà diminué le nombre de licenciements économiques. Ces nouveaux accords les feront disparaître.

✓ Les pouvoirs du juge seraient limités. Pas de possibilité pour lui d'apprécier le caractère réel et sérieux du licenciement, pas de possibilité non plus de sanctionner l'entreprise en cas de non-respect de l'accord.

Bien sûr, aucune obligation ne pèserait sur les actionnaires. Il n'y a que les salariés qui devront faire des sacrifices. Et bien entendu le MEDEF n'est prêt à aucune concession !

Le MEDEF souhaite trouver des syndicats qui légitimeraient aux yeux des salariés et des pouvoirs publics sa plate-forme revendicative. Gageons que les salariés ne se laisseront pas tromper. La vision patronale est simple : aux salariés de « sauver les emplois » en travaillant plus et en gagnant moins.

Voici donc un message en direction de ceux qui, optimistes de nature, pensent qu'un changement politique à l'occasion des prochaines élections pourrait répondre à leurs revendications et au besoin d'un autre partage des richesses. Le MEDEF a d'autres plans et il faudra un changement politique en profondeur pour y faire barrage.

L'intervention des salariés est nécessaire pour s'opposer à cette logique de déréglementation et pour imposer les voies d'une sortie de crise en revalorisant les salaires, en développant l'emploi et les qualifications. Quelque soit le nom du prochain Président de la République c'est bien par la mobilisation que nous gagnerons une autre société ou l'homme sera placé aux centre des préoccupations

Qu'on se le dise !!!!

Le Front National Ou L'imposture sociale



Vous êtes adhérents, voire militants à la Cgt. Cet engagement n'a rien d'ordinaire, il est le signe d'une volonté d'adhérer à la construction d'une société meilleure basée sur des valeurs de justice sociale, de liberté, de solidarité, d'union et de respect des autres.

Vous le savez la Cgt a eu à déplorer, dans ses rangs, l'engagement d'un responsable syndical dans la campagne des élections cantonales de 2011. Cet adhérent et le syndicat qui le soutenait ont été désaffiliés de notre organisation car, au-delà de l'incohérence entre deux démarches totalement opposées, il n'est pas tolérable que des militants se servent de leur engagement ou leur responsabilité syndicale pour promouvoir des thèses racistes et un programme anti social. Nous avons choisi de vous adresser la présente avec deux objectifs.

- ▶ Le premier doit permettre de lancer le débat sur la présence de votants, d'adhérents, voire de militants du FN dans les rangs de notre organisation.
- ▶ Le deuxième doit nous permettre de faire échec à la tentative du FN de se saisir de la détresse sociale et des revendications des travailleurs pour préparer les échéances 2012.

Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. Depuis sa création il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine.

Depuis son origine la Cgt n'a cessé de travailler à la défense des intérêts collectifs des travailleurs et son action a toujours été dirigée vers la recherche d'une société faite de justice et de progrès social ou chacun pourra bénéficier des conditions nécessaires à son développement, à la protection de sa santé, à s'assurer un avenir... sans qu'il ne soit fait de distinction de son origine, ses opinions ou ses croyances.

Ainsi, après la grève générale de février 34, elle a contribué au succès du Front populaire, au cours de la deuxième guerre mondiale, malgré une dissolution prononcée en 1940 par PETAIN, la Cgt est très active, elle participera à la résistance et participera à l'élaboration du programme national de la résistance. Les acquis sociaux issus de ce programme sont aujourd'hui menacés par la droite et son extrême qui ne travaillent qu'à la défense des intérêts des plus riches. L'unicité même de notre nation est en danger à travers l'individualisme, l'isolement et la stigmatisation de « l'étranger » cultivés par le FN.

Le parti gouvernemental, l'UMP, dans sa tentative quelque peu désespérée de reconquérir un électorat populaire, a réactivé les vieilles recettes xénophobes dont le parti de Jean-Marie Le Pen avait largement usé. Mais cela a surtout profité au FN. C'est ainsi que ce dernier, s'il continue de rassembler un électorat d'extrême droite, séduit aussi au sein des couches populaires les plus gravement touchées par la crise et sa gestion.

Nous nous devons en tant que militant de répondre aux mensonges d'un FN qui tente de se parer de couleur sociale. Il nous appartient de combattre ses idéaux qui divisent les français et d'ouvrir le débat avec nos collègues, nos amis et nos proches s'ils sont tentés par un vote FN, pour mettre en lumière ce qu'est vraiment le programme du FN et la dangerosité que peut représenter pour chacun d'entre nous et pour notre pays une politique basée sur le repli sur soi, sur la préférence nationale et sur le rejet de l'autre en raison de son origine, sa religion, voire sa sexualité....

Le programme social du FN qu'est ce que c'est ?

Quelques exemples :

En matière de retraite, le FN ignore la revendication massivement portée à l'automne 2010 du maintien de l'âge légal de départ à 60 ans. Son programme entend en effet supprimer toute notion d'âge légal et n'ouvrir le droit à la retraite que sur le seul critère de 40 annuités cotisées. Il renvoie la question de la prise en compte de la pénibilité à des négociations par branche, ouvrant ainsi la voie à de fortes inégalités entre secteurs. Et il est important de rappeler que ce parti qui prétend défendre la classe ouvrière a été totalement absent du mouvement de l'automne 2010.

En matière de Sécurité sociale, le FN pourfend la gestion paritaire et prévoit une gestion de la Sécurité sociale directement par l'État. De même, il entend remettre en cause la gestion paritaire de la formation professionnelle. Pour autant dans un contexte de Crise économique et sociale, le FN marque des points et il est clair qu'il faut désormais sortir de la seule dénonciation de ce parti sur le terrain du principe et des valeurs. Ces quelques exemples démontrent l'intérêt qu'il y a à attaquer le FN sur le terrain de ses propositions, et de faire la démonstration qu'il ne répond pas aux intérêts des salariés et visent à limiter leur pouvoir dans la société.

Sur la Fonction publique, les récentes et soudaines déclarations d'amour adressées par Marine Le Pen aux fonctionnaires ne sont qu'un leurre. Le FN préconise en réalité la poursuite des politiques libérales déjà à l'œuvre. Il n'entend pas revenir sur les suppressions de postes massives opérées par Sarkozy, si ce n'est sur les missions régaliennes, mises au service d'une conception ultra sécuritaire et liberticide de l'intervention publique. Marine Le Pen dénonce la « fuite en avant des collectivités territoriales » qui « devront enfin maîtriser leurs effectifs », position conforme au dogme sarkozyste et qui correspond à la conception traditionnelle du FN d'un Etat hyper centralisé. Pour répondre à la crise de l'hôpital qui appelle une politique ambitieuse de création de postes, le FN préconise un « aménagement » des 35 h pour les personnels soignants, occultant le fait que ces agents effectuent déjà des millions d'heures supplémentaires qui, pour l'essentiel, ne sont ni payées, ni récupérées.

Il promeut, en matière salariale, une politique populiste de partage de la misère, en prenant aux mieux payés pour donner plus aux moins payés, et il est donc bien loin de répondre à la revendication largement partagée d'augmentation générale de la valeur du point d'indice.

Sur la politique familiale, le FN veut favoriser le recours au congé parental prolongé, disposition visant en réalité à maintenir au foyer une fraction importante du salariat féminin et qui participe d'une vision pétainiste de la famille et de la société. Dans la même veine, le FN propose un référendum visant donner à la vie un caractère sacré dès la conception, c'est-à-dire remettre en cause le droit à l'avortement. Il prône le déremboursement de l'interruption volontaire de grossesse.

Face à ce qu'il appelle la « destruction » de la famille, qu'il attribue à « la politique antifamiliale poursuivie : substituer à la politique de démographie française, une politique de peuplement par l'immigration », il propose que les prestations de la CAF soient établies sur « des critères nationaux et familiaux » par opposition aux critères sociaux. Les allocations familiales étant réservées aux familles françaises.

Les prestations sociales hors famille, pour les travailleurs étrangers légaux, se traduiraient pour eux par une augmentation de 35 % des cotisations sociales.

L'immigration serait un coût pour le pays ?

Faux : il ressort d'une étude parue en 2010 d'une équipe de l'université de Lille, réalisée pour le compte du ministère des Affaires sociales que les immigrés sont une très bonne affaire pour l'économie française. Travaillant sur des chiffres officiels, les chercheurs ont décortiqué tous les grands postes de transfert des immigrés. Il en ressort un solde très positif. En 2009, les immigrés ont reçu de l'Etat 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé, ... Dans le même temps, ils ont reversé au budget de l'Etat, par leur travail, des sommes beaucoup plus importantes : impôt sur le revenu, 3,4 milliards d'euros ; impôt sur le patrimoine, 3,3 milliards ; impôts et taxes à la consommation, 18,4 milliards ; impôts locaux et autres, 2,6 milliards ; CRDS et CSG, 6,2 milliards ; cotisations sociales, environ 26,4 milliards d'euros. Soit un total de 60,3 milliards, et par conséquent un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques.



8 mars :

Journée internationale des femmes

La déléguée syndicale CGT, le syndicat CGT Carpentier, l'Union Locale CGT de Luxeuil propose de faire de , Journée Internationale des Femmes, un moment partagé de témoignages de souffrances, de joies, de fraternité de femmes et d'hommes qui agissent, qui luttent au quotidien pour :

- leur **DIGNITE**
- leur **RESPECT**

Avec FIERTE et ESPOIR de faire changer réellement le monde.

Aujourd'hui, 80% des salariés en précarité sont des femmes, elles sont les 1ères à être payées au SMIC. Les congés parentaux sont à 90% pris par les femmes, 10% des femmes dans des postes de direction dans la Fonction Publique alors qu'elles sont 60% de fonctionnaires.

A TRAVAIL EGAL :
27% DE SALAIRE DE
MOINS QUE LES
HOMMES

Quand on sait que le montant des retraites est proportionnel au montant du salaire ! Et toujours peu de partage des tâches domestiques ! Et parfois la violence conjugale !

POUR LE MONTANT DES RETRAITES :
38% D'ECART

En France, en 5 ans : 150 centres IVG fermés !!!



C'EST LA REMISE EN CAUSE DE L'EGALITE DES DROITS

Des « plateaux techniques » remplacent des « lieux de naissances », les maternités.

Cependant, tous ces droits ne sont pas des privilèges, droit au travail, droit au salaire, à la santé, au sport, à l'autonomie, à la culture, aux savoirs, à la démocratie, aux vacances, à la retraite à 60 ans, aux services publics pour toutes et tous SONT DES

DROITS ACQUIS METRE PAR METRE, sont des ACQUIS SOCIAUX, « ACQUIS » car obtenus par toutes les actions « petites ou grandes », par les luttes acharnées des Femmes, des Femmes et des Hommes.

RIEN n'a été donné !...

Le combat des femmes pour leur émancipation

QUE DE LUTTES DE FEMMES :

- pour être reconnues, être humain à part entière, femme, mère, citoyenne,
- pour faire reconnaître par la société qu'il n'y a qu'une seule Humanité,
- pour se désaliéner de ce système capitaliste qui nous exploite et nous surexploite...

Avant 1914, les institutrices obtiennent « le règlement favorable de l'égalité de traitement ».

En 1924, campagne pour la défense du « salaire égal pour un travail égal ». Nous obtenons la légalisation de l'avortement (IVG) puis en 1983 son remboursement...

C'est en 1910, que CLARA ZETKIN à Copenhague, lors de la 2^{ème} Conférence Internationale socialiste des Femmes, propose la tenue chaque année en mars, de la JOURNEE INTERNATIONALE des FEMMES.

1915, pacifiste très engagée, elle organise la 1^{ère} conférence internationale des femmes pour la Paix à Berne.

Dès 1918, droit de vote des Femmes en Allemagne... le résultat pour une part de cette Femme révolutionnaire.

En France, nous arracherons le droit de vote de justesse en 1944 suite à un amendement communiste « pour devenir citoyennes ».

1946, 35 femmes entrent dans l'hémicycle dont 23 communistes.

Il en aura fallu des luttes ! les voix des pionnières comme Olympe de Gouges, à la Révolution Française ou Flora Tristan finissent par être perçues.

Il en aura fallu ! des actions ! Menées par les Femmes pendant les 2 conflits mondiaux dans la Résistance.

... aujourd'hui encore les adversaires de cette nouvelle conquête que fût l'IVG n'ont pas désarmé

... aujourd'hui encore...

**Ce jeudi 8 mars 2012, c'est une quinzaine de
personnes qui ont débattu ensemble.**

Les retraités ont pris leur place dans ce débat.

**Un compte rendu vous sera donné
dans le prochain lien.**

1^{er} MAI : LA FETE DES TRAVAILLEURS



La CGT appelle tous les salariés, les chômeurs et les retraités à participer massivement à la manifestation du 1^{er} mai 2012 à Vesoul (l'heure du rassemblement vous sera communiquée prochainement). Cette manifestation sera suivie d'un barbecue fraternel au Gymnase de Vaivre et Montoille